

guide

Suivez le...

**pour visiter
le Musée national de l'Assurance maladie**



Musée national
de l'Assurance maladie



**l'Assurance
Maladie**

GIRONDE

Sommaire

Les missions du musée	2
L'histoire du lieu	4
La visite	6
Plan du musée	8
Plan de l'audioguide	9
L'espace documentaire	14
Les activités pédagogiques	16
Les informations pratiques	20
Le lexique	23

votre Musée

ses missions



Le Musée national de l'Assurance maladie

Le musée est un service de la Caisse primaire d'Assurance maladie de la Gironde. Il a été inauguré en 1989.

Depuis 2004, le musée est géré par une association loi 1901, le Comité Aquitain d'Histoire de la Sécurité sociale par une convention le liant à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés et la Caisse primaire de la Gironde.

Ce musée est aujourd'hui le lieu unique en France de conservation et de transmission de l'histoire de l'Assurance maladie, une part importante de la Sécurité sociale, la plus connue du grand public.

Grâce à l'éclairage du passé, les grands thèmes actuels de la protection sociale se découvrent et se livrent au plus grand nombre.

Ses missions

Les missions du musée répondent aux besoins des divers publics reçus.

Auprès des élèves et des étudiants (du collège classe de 5^{ème} à l'enseignement supérieur)

- la sensibilisation aux valeurs de solidarité et de citoyenneté à travers l'exemple de la sécurité sociale
- la diffusion des connaissances sur l'histoire de la protection sociale (notamment de l'assurance maladie), son évolution et les enjeux actuels
- l'exercice des capacités d'observation permettant aux élèves d'établir le lien entre les collections présentées et les missions de l'institution
- le développement des informations relatives aux métiers de la sécurité sociale
- l'apport d'outils pédagogiques (visite commentée, questionnaire guide, expositions itinérantes, documents audiovisuels, Cédérom...)



Auprès du grand public

- la mise en perspective historique de l'institution Sécurité sociale
- l'illustration des missions de l'Assurance maladie
- la transmission de ses valeurs

Auprès de l'institution

- la participation à l'accueil des nouveaux embauchés
- la transmission des valeurs institutionnelles
- le partage de l'histoire de l'institution
- la mise à disposition d'une information documentaire et archivistique
- la réception de réunions et de séminaires de formation

L'histoire *du lieu*



Un site d'exception

Le Musée est situé dans un château construit en 1860, bordé d'un parc aux arbres centenaires, au sommet de la colline de Lormont à 10 minutes de Bordeaux.

Ce monument est érigé par la famille Gradis, armateurs de religion juive et d'origine portugaise, installés à Bordeaux depuis 1697. Ils sont les premiers dès 1724, à commercer avec Saint-Domingue, notamment David Gradis et son fils Abraham Gradis, surnommé le « Roi de Bordeaux ». A l'occasion, ils n'hésitèrent pas à pratiquer le commerce triangulaire pour le compte du Roi. Par ailleurs, la maison Gradis accepta de jouer les bailleurs de fonds pour le gouvernement, ce dont elle retira de nombreux avantages ; en particulier, de la part de Louis XVI, qui par lettres patentes, leur accorda « par témoignage de satisfaction pour les services rendus au gouvernement » le droit de transmission du patrimoine, en dérogation avec la pratique alors en vigueur pour les Israélites. En 1777, les Gradis reçurent même Beaumarchais et participèrent avec lui à la fourniture de matériel de guerre aux insurgés américains. Cette famille servit également la République durant la Première Guerre Mondiale. Alors que les champs de betteraves sucrières étaient dévastés, la maison Gradis approvisionnait la France en sucre des Antilles.

En 1839, Benjamin Gradis hérite d'une propriété, appelée Domaine d'Israël, ayant appartenu à un lointain cousin, Raphaël-Isaac Mendès. Il y fait construire l'actuel château en 1860.

Si l'architecture extérieure reste un peu massive et austère, l'intérieur est remarquable, en particulier le salon d'entrée qui comporte une magnifique cheminée de style Henri II et des colonnes sculptées en bois datant du XVIIIème siècle. Au bas de l'escalier, deux sirènes, figures rostrales d'un navire, scrutent les visiteurs.

En 1948, la CPAM de la Gironde acquiert un domaine, qu'elle aménage en maison de convalescence en 1951. Au fil des ans, celle-ci s'avère peu adaptée à la dispense des soins. De nouveaux locaux plus appropriés sont alors construits dans le parc pour les convalescents. Le château Les Lauriers trouve une nouvelle affectation et abrite désormais le Musée national de l'Assurance maladie.

Des collections riches d'un passé propice aux échanges

Ce site rassemble des souvenirs que possédait la Caisse girondine et les dons reçus d'autres organismes, principalement de la branche maladie mais également plus largement de la Sécurité sociale, auxquels s'ajoutent les quelques acquisitions que permet le budget annuel.

Le fonds d'archives est particulièrement riche eu égard à l'histoire de la région d'implantation du Musée. En effet, l'Aquitaine a su attirer les voyageurs du monde entier et ses habitants vivaient du commerce qui encourage les liens sociaux. Les trois religions monothéistes s'y côtoyaient dans la tolérance et les élites excellaient dans le domaine de la surenchère sociale. En outre, Bordeaux fût le siège de la deuxième loge maçonnique française et une étape importante du Tour de France des Compagnons. L'on connaît aujourd'hui le rôle précurseur de l'Union compagnonnique dans la création et le développement des sociétés de secours mutuels et des syndicats.

Un don important de mobilier et de documents inédits provient de la Chambre syndicale des Employés de commerce de Bordeaux, groupement mutualiste créé en 1869 qui a, entre autres, géré une Caisse des Assurances sociales de 1930 à 1945.

La *du Musée* visite

Les collections du Musée national de l'Assurance maladie se sont constituées dès 1989 principalement par les dons d'organismes de sécurité sociale et de particuliers, issus du milieu professionnel ou simplement assurés sociaux, tous très attachés aux valeurs défendues par cette institution.

Le musée, témoin des évolutions passées, permet de faire le lien avec l'actualité. Sa visite suscite le débat sur les enjeux actuels du système de protection sociale.

Composé de neuf salles d'exposition au premier étage et d'un grand espace dédié aux expositions temporaires ainsi qu'aux activités pédagogiques au rez-de-chaussée, il présente les grandes étapes de l'évolution historique de la Sécurité sociale, et particulièrement de l'Assurance maladie.

Le musée propose la visite libre ou bien commentée par un conférencier (environ 1h30). Il est également possible d'emprunter gratuitement un audioguide (sur demande auprès du personnel du musée). Cet outil complète la visite commentée. Il vous permet d'écouter des informations complémentaires accompagnées des témoignages d'anciens personnels de la sécurité sociale.

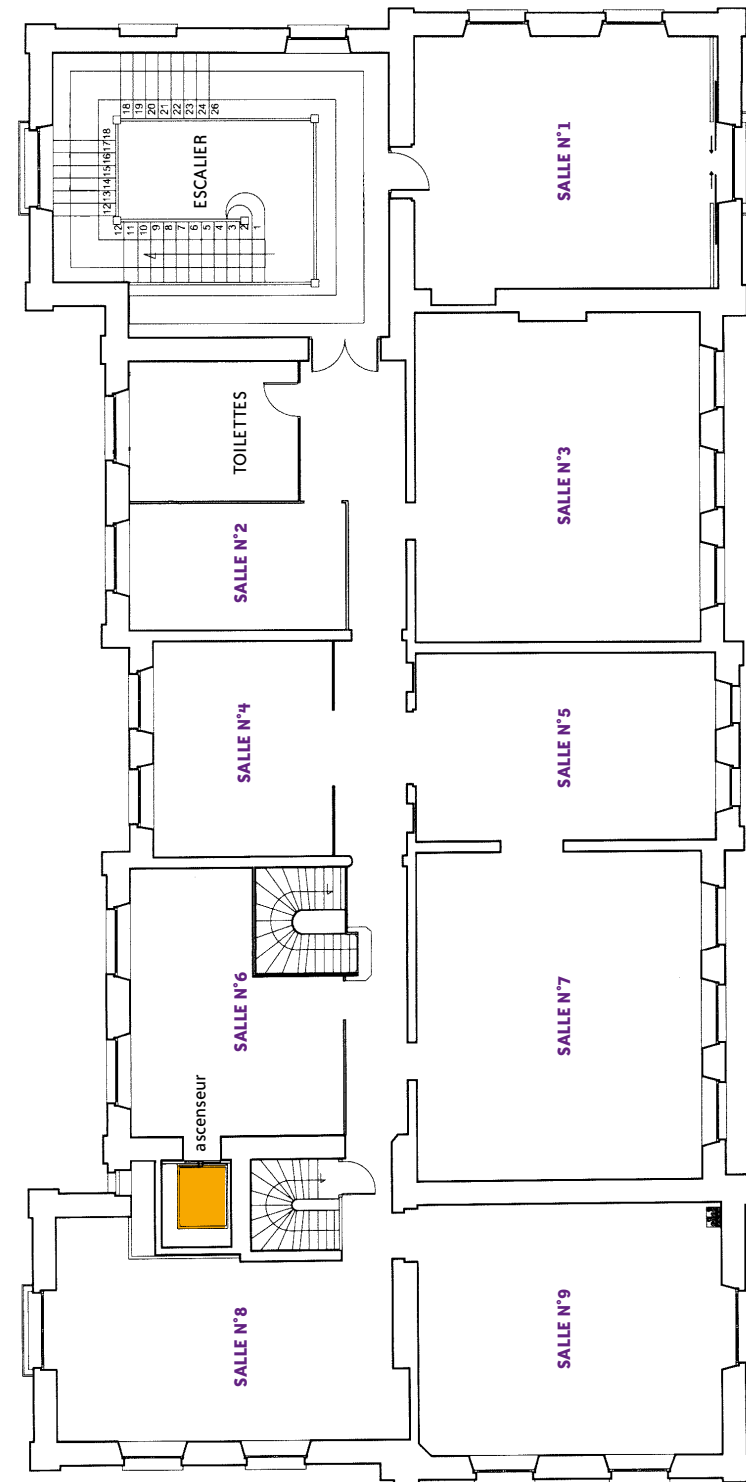
Suivez le guide...



Plan des salles du Musée

- SALLE 1** Aux origines de la protection sociale (Ier siècle – XIXème siècle)
- SALLE 2** Les premières législations (1883 – 1930)
- SALLE 3** La vie quotidienne aux débuts de la Sécurité sociale
- SALLE 4** La naissance de la Sécurité sociale et l'évolution des grands principes (1945 – 2000)
- SALLE 5** L'histoire et l'évolution de l'hôpital
- SALLE 6** Les missions de la sécurité sociale et ses enjeux actuels
- SALLE 7** De la carte perforée à l'informatique
- SALLE 8** L'action sanitaire et sociale
- SALLE 9** La formation professionnelle - Centre de documentation
- RDC** Espace des expositions temporaires

Les premières Hôtesse d'accueil en 1965



Parcours de la visite audioguidée

Station 1 Bienvenue au musée

Introduction à la visite

Pierre CASTRO, Président du Comité Aquitain d'histoire de la sécurité sociale

Station 2 Les prémices de la protection sociale (de l'origine au XIX^{ème} siècle)

Zoom sur les bannières des sociétés de secours mutuels

Station 3 Les premières législations (1883 à 1930)

Zoom sur la représentation de la solidarité sociale en 1937

Station 4 L'humanisation de la Sécurité sociale

Zoom sur les hôtesse d'accueil

Station 5 La reconstitution d'un centre de Sécurité sociale (1950-1970)

Zoom sur l'ambiance de travail

Station 6 L'organisation du travail

Zoom sur le décompte des prestations

Station 7 La construction de la Sécurité sociale

Zoom sur la mosaïque des régimes

Station 8 L'évolution des cartes de Sécurité sociale

Zoom sur la carte vitale

Station 9 L'évolution des techniques au sein de la Sécurité sociale

Zoom sur le paiement différé et la mécanographie

Station 10 Les œuvres des caisses de Sécurité sociale

Zoom sur l'action sanitaire et sociale

Station 11 Les centres d'examens de santé

Zoom sur les cabinets dentaires

Station 12 L'évolution de la gouvernance

Zoom sur la gestion du risque en assurance maladie

Station 13 La branche famille

Zoom sur l'histoire des allocations familiales

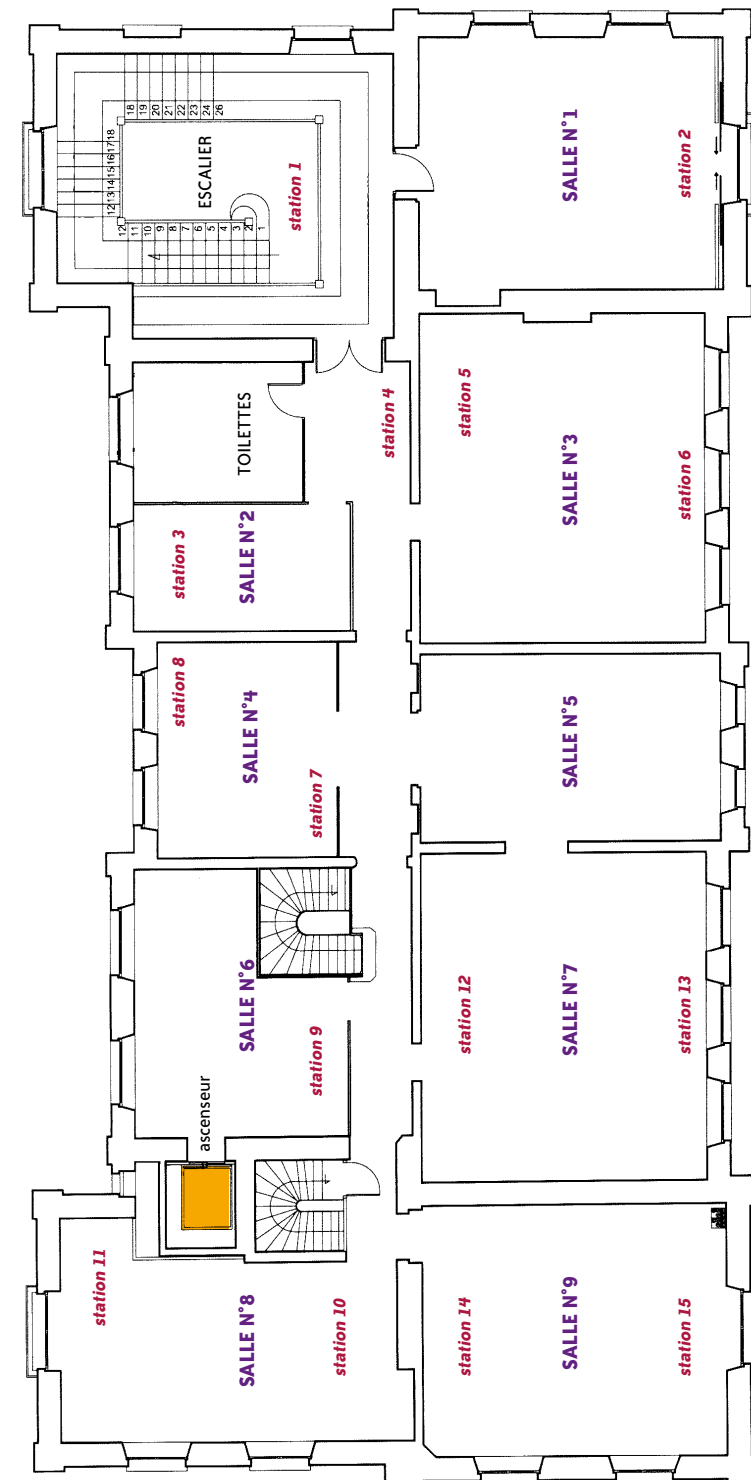
Station 14 Les métiers de la Sécurité sociale

Zoom sur la formation professionnelle

Station 15 L'apport de la perspective historique aux débats actuels

Conclusion de la visite

Michel LAGRAVE, Président du Comité national d'histoire de la sécurité sociale, ancien Directeur de la Sécurité sociale au Ministère de la Santé



Salle 1 – Aux origines de la protection sociale (de l'origine au XIX^{ème} siècle)

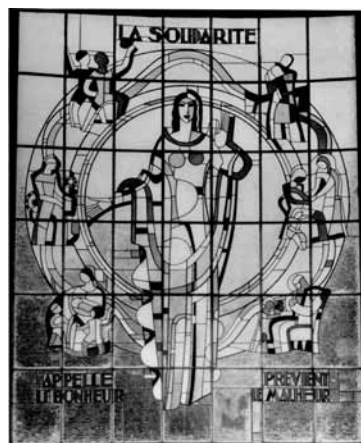


Dans cette salle, textes et lettres anciennes, ordonnances royales et lois républicaines témoignent des origines de la protection sociale et des premières manifestations de solidarité. Y figurent un passeport d'indigent, ou encore la plus ancienne convention de tiers payant pharmaceutique (1750). De ces prémices à l'apparition de la Mutualité, cette salle retrace l'histoire de ce parcours social exemplaire. Sont notamment exposés différentes bannières de Sociétés de secours mutuels et de nombreux diplômes et médailles décernés par les Unions de l'époque.

Audioguide station 2

Zoom sur les bannières des sociétés de secours mutuels

Salle 2 – Les premières législations (1883 à 1930)



Un sens relativement large a été donné aux termes « Assurances sociales » puisqu'ici sont regroupés des souvenirs relatifs à la législation sur les Accidents du travail (1898) ou ayant trait au régime des Assurances sociales allemandes initiées par Bismarck dès 1883. On y trouve également des textes et dessins critiques ayant trait aux Retraites ouvrières et paysannes (1910). S'agissant plus particulièrement du régime français des Assurances sociales (1930), cette salle expose ce premier système obligatoire de couverture des risques « maladie, invalidité, décès » à travers des documents et images d'époque.

Audioguide station 3

Zoom sur la représentation de la solidarité sociale en 1937

Audioguide station 4

Zoom sur l'humanisation de la Sécurité sociale : les hôtesse d'accueil

Salle 3 – La vie quotidienne aux débuts de la Sécurité sociale

L'atmosphère d'un centre de paiement dans les années 50 peut être facilement imaginée en parcourant cette salle. La reconstitution dans ses moindres détails d'une banque de caisse, des bureaux d'un chef de section et d'un liquidateur, transporte le visiteur dans un lieu à l'ambiance surannée. Et les nombreuses photographies témoignent de l'amélioration des conditions d'accueil intervenues depuis 1950 !



Audioguide station 5

Zoom sur l'ambiance de travail d'un centre de sécurité sociale (1950-1970)

Audioguide station 6

Zoom sur l'organisation du travail : le décompte des prestations

Salle 4 – La naissance de la Sécurité sociale et l'évolution des grands principes (1945 – 2000)

Une référence au rapport Beveridge (1942) s'impose avant d'aborder le programme du Conseil national de la Résistance. Cette salle décline l'instauration de la Sécurité sociale par les ordonnances de 1945, un historique des fondateurs, des imprimés et des décomptes, la naissance du numéro INSEE et les transformations de la carte de « Sécu ». Enfin, la création de la CMU en 1999 rappelle la nécessité de garantir un accès aux soins à tous, dans le cadre d'une solidarité nationale.

Audioguide station 7

Zoom sur la construction de la sécurité sociale : la mosaïque des régimes

Audioguide station 8

Zoom sur L'évolution des cartes de sécurité sociale jusqu'à la carte vitale



Salle 5 - De la carte perforée à l'informatique



De la machine à calculer Brunsviga utilisée en 1935 à Vitale 2 et l'informatique d'aujourd'hui, l'exposition des différents matériels utilisés au cours de l'histoire de la Sécurité sociale est révélatrice du chemin parcouru en matière d'évolution technologique. Cette salle est aussi le témoin de la nécessité pour le personnel de s'adapter et de se former aux évolutions de plus en plus fréquentes pour rendre un service plus efficace aux assurés.

Audioguide station 9

Zoom sur l'évolution des techniques au sein de la sécurité sociale : le paiement différé et la mécanographie

Salle 6 – L'histoire et l'évolution de l'hôpital

Cette salle comprend une exposition réalisée par la CPAM de Saint-Nazaire à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française. Cette histoire de l'hôpital est complétée par des vitrines présentant des photographies des hospices civils de Bordeaux, ou encore d'anciennes réclames (véridiques ou humoristiques) pour des médicaments.

Salle 7 – Les missions de la Sécurité sociale et ses enjeux actuels

Ce salon illustre les évolutions les plus récentes touchant les missions et la gouvernance de la Sécurité sociale. Son organisation est explicitée. Les missions de chaque branche du régime général sont détaillées et les chiffres recueillis donnent une idée plus précise de l'ampleur de la protection de ce système solidaire.

Audioguide station 12

Zoom sur l'évolution de la gouvernance et la gestion du risque en assurance maladie

Audioguide station 13

Zoom sur l'histoire des allocations familiales

Salle 8 – L'action sanitaire et sociale des organismes de Sécurité sociale

Cette salle détaille les activités typiques d'une Caisse Primaire d'Assurance Maladie, et plus particulièrement son action sanitaire et sociale, moins connue.

Les centres d'exams de santé sont aussi à l'honneur grâce au matériel médical réuni en ce lieu. L'équipement du chirurgien-dentiste marque les esprits avec sa fraise à pédale !

Audioguide station 11 - Les centres d'exams de santé

Zoom sur les cabinets dentaires

Salle 9 – Les métiers de la Sécurité sociale

Cette salle fut inaugurée en avril 2001 pour célébrer la 150 millionième feuille de soins électronique, ce qui marquait le succès de la carte Vitale. Elle renferme le centre de documentation du Musée qui accueille étudiants et chercheurs venus consulter les nombreux textes d'archives, brochures et ouvrages relatifs à l'histoire de la protection sociale. Des postes informatiques sont à votre disposition pour vous aider dans vos recherches (cf. la rubrique Espace documentaire p.16 de ce guide).

Audioguide station 14

Zoom sur la formation professionnelle

Audioguide station 15

Conclusion de la visite : l'apport de la perspective historique aux débats actuels
Michel LAGRAVE, Président du Comité national d'histoire de la sécurité sociale, ancien Directeur de la Sécurité sociale au Ministère de la Santé

Au rez-de-chaussée

Salle 10 – Salle d'exposition temporaire et multimédia

Une dernière grande salle permet de recevoir des expositions temporaires afin de renouveler la visite proposée au public. C'est ici par exemple qu'a été présentée en 2005 l'exposition élaborée à l'occasion du 60ème anniversaire de la Sécurité sociale.

Cette salle est équipée pour la diffusion de documents audio-visuels très prisés des scolaires et d'autres activités pédagogiques.

L'espace *documentaire*

Le Musée national de l'assurance maladie dispose d'un centre de documentation géré par le Comité Aquitain d'Histoire de la Sécurité sociale. Cette association loi 1901, créée en 1978, a pour but de promouvoir et réaliser, directement ou indirectement, tous travaux et recherches, et réunir toute documentation présentant un intérêt pour l'étude de l'histoire de la protection sociale. Le CAHSS travaille en collaboration avec l'Association nationale pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale et aide le Comité national d'histoire de la Sécurité sociale dans la réalisation des tâches assignées à ce comité.

Le centre de documentation est spécialisé dans le domaine de l'histoire de la protection sociale et renseigne trois grandes catégories de public : les membres du CAHSS, les organismes de protection sociale d'Aquitaine et les utilisateurs extérieurs (chercheurs, étudiants...).

De nombreuses références

Le fonds documentaire se présente sous la forme de divers supports : environ 3 000 ouvrages, dont tous les articles scientifiques sont répertoriés à part entière dans le moteur de recherche informatisé, périodiques, collection du Journal Officiel, archives, documents audiovisuels, affiches, etc.

Prêt des collections

Sous certaines conditions, les collections (documentation, archives, objets voire meubles) peuvent être prêtées. Le Musée participe ainsi à des manifestations diverses dans toute la France.

Consultation des ressources

La consultation sur place pour le public extérieur se fait uniquement sur rendez-vous du lundi au jeudi de 9h30 à 17h30 et le vendredi de 9h30 à 12h30.

Le catalogue est numérisé et peut être interrogé en ligne. Des mises à jour régulières intègrent les nouvelles acquisitions à ce catalogue. De nombreux documents, comme les monographies relatives aux organismes de Sécurité sociale, seront prochainement numérisés pour faciliter leur exploitation. Ils seront disponibles par téléchargement.

Pour toute question particulière, contactez notre documentaliste.
Pour contacter le Centre de documentation
Téléphone : 05 56 06 19 88
Courriel : contact@musee-assurance-maladie.com
Courrier : Musée national de l'Assurance maladie
Espace documentaire - 10 route de Carbon-Blanc - 33310 LORMONT

Les activités *pédagogiques*

Les objectifs généraux

Depuis 60 ans, la Sécurité sociale fait partie intégrante de la vie quotidienne de chaque français. La banalisation de la protection sociale nous a cependant fait perdre de vue qu'elle constitue, avec l'enseignement public, une des plus grandes conquêtes de la République française.

Les jeunes, en particulier, venus au monde avec la Sécurité sociale, ne réalisent pas toujours la chance qu'ils ont de pouvoir se soigner, de bénéficier d'un système de prestations familiales particulièrement développé et de droits à la retraite.

A l'heure où beaucoup s'interrogent sur son équilibre financier, une prise de conscience est nécessaire pour préserver ce système. C'est tout l'objet du Musée national de l'Assurance maladie.

Il paraît indispensable de fournir aux éducateurs un outil pédagogique qui permette de sensibiliser les futurs citoyens aux atouts et enjeux de notre protection sociale.

C'est pourquoi nous espérons que ce dossier pédagogique, associé à la visite du Musée, sera pour chaque enseignant une aide véritable dans sa pratique quotidienne pour développer l'esprit citoyen et responsabiliser les assurés sociaux de demain.



Les objectifs propres à chaque niveau

- Ils sont définis avec l'enseignant en fonction de sa spécialisation et d'un objectif pédagogique précis.

Le musée s'adresse aux collégiens (classes de 5ème et 3ème), aux lycéens des filières générales comme professionnelles, aux étudiants de BTS et de l'université, ainsi qu'aux adultes en formation professionnelle.

- La visite est adaptée aux thématiques en lien avec les programmes de l'Éducation nationale et concerne plusieurs disciplines : principalement les Sciences et Techniques de la Santé et du Social, mais aussi plus largement l'histoire, l'économie, l'éducation civique, juridique et sociale.

La visite du Musée est particulièrement bien adaptée aux filières « Sciences et Techniques de la Santé et du Social » ST2S et SP3S, puisqu'elle permet d'appréhender les dimensions sanitaires et sociales de l'activité des organismes de Sécurité sociale et de connaître les institutions régissant la vie sociale, ainsi que leur histoire.

C'est un outil que nous souhaitons mettre à la disposition des enseignants pour concrétiser les idées développées en cours.

Tous les jeunes amenés à exercer prochainement une situation professionnelle sont utilement sensibilisés à l'espace social, par la connaissance de son histoire.

Le déroulement de la visite

- Chaque élève reçoit un questionnaire guide, adapté à son niveau, qu'il pourra remplir tout au long de la visite. Le questionnaire complété est remis à l'enseignant sur demande.

- Si nécessaire, la classe est divisée en deux groupes qui participent l'un après l'autre à une visite d'une heure à une heure trente avec un conférencier. Pour des raisons de sécurité, chaque groupe de visiteurs ne doit pas excéder 25 personnes.

- Dans le temps restant, le groupe est invité à diverses activités, comme le visionnage de documentaires ou l'utilisation d'un CD-rom interactif. Pour ces activités, l'enseignant est chargé d'encadrer ses élèves, notamment de les guider lors des questionnaires du CD-Rom.

- Ce programme peut être adapté en fonction du temps imparti. Un court travail de préparation avec la documentaliste en amont de la visite est donc conseillé.

Présentation des outils pédagogiques disponibles au musée

Films

Document 1 : « 1945-1995 Cinquante ans de Sécurité sociale »

Thème : Histoire de la Sécurité sociale à travers des reportages et images d'époque et des interviews de personnages-clés.

Durée : 55 minutes

Apports : Ce document permet de comprendre les idées fondatrices du système de sécurité sociale français, replacé dans son contexte historique. Les différentes évolutions montrent la faculté d'adaptation de l'institution. Il s'agit de transmettre à la fois les valeurs qui président à l'instauration d'un tel système, les progrès qu'il engendre, les difficultés auxquelles il est confronté, puis les solutions envisagées et mises en oeuvre. L'architecture des organismes de la Sécurité sociale et leur fonctionnement interne sont également décrits.

Film réalisé à l'occasion du 50ème anniversaire de la Sécurité sociale (1995)

Réalisation : Bernard Gibaud, Guy Devart et Richard Prost en collaboration avec le Centre National de la Documentation Pédagogique (CNDP), l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), le Ministère de la Santé et de l'Assurance maladie, le Ministère de la Solidarité entre les générations, la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), la Caisse nationale des allocations vieillesse (CNAV), la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) et Organic.

Document 2 : « TAM-TAM : Ton Assurance Maladie, Ton Avenir Maintenant » Communication citoyenne sur l'Assurance maladie

Thème : L'Assurance maladie aujourd'hui. Présentation de la réforme de 2004 : ses enjeux.

Descriptif : Des lycéens (classe Terminale Option Sciences et Techniques de la Santé et du Social) s'interrogent sur le système de l'assurance maladie.

Durée : 16 minutes

Apports : Ce second documentaire se présente sous une forme plus ludique que le premier. Le but est de faire prendre conscience à des lycéens de l'importance du bien collectif qui est le leur : l'assurance maladie, dans une démarche citoyenne active. Elaboré par des lycéens, pour des lycéens, ce film suscite le débat et permet de comprendre l'assurance maladie aujourd'hui : qui est concerné ? qu'apporte-t-elle au quotidien ? quels problèmes ? quelles solutions ?

Film réalisé à l'occasion du 60ème anniversaire de la Sécurité sociale (2005)

Réalisation : Service Communication de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan, en collaboration avec le lycée Notre Dame Le Menimur de Vannes.

Document 3 : La Sécurité sociale, Historique et contexte actuel

Disciplines, classes et programmes concernés :

Histoire : 3^{ème} La France depuis 1945

1^{ère} Les sociétés européennes face à l'industrialisation 1850-1939

Tale La France de 1945 à nos jours

SES : 2^{nde} La consommation, une activité économique, sociale et culturelle (notion de revenu de transfert)
Tale Intégration et solidarité. Protection sociale et solidarités collectives, Intégration européenne et politiques économiques et sociales

Apports : Ce documentaire se situe à la croisée de l'enseignement de l'histoiregéographie et des sciences économiques et sociales. Il est un utile rappel chronologique de l'histoire sociale française, accompagné de nombreux documents d'époque. Il permet de préciser le sens de notions essentielles telles que le paternalisme, le mutualisme, l'assistance, l'assurance, l'Etatprovidence, le paritarisme... Il permet enfin d'aborder des questions importantes du cours de Terminale ES puisqu'il évoque les problèmes actuels de financement de la Sécurité sociale et la « crise » de l'Etat-providence.

Durée : 46 minutes

Film réalisé à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Sécurité sociale (2005)

Réalisation : Film écrit et dit par Olivier Duhamel et Jean-Michel Jeanneney. Réalisé par : Bernard George sur une idée de Georges Conchon et Francis Girod CINITEVE/SCEREN-CNDP avec la participation de France 5, 2006

Document 4 : « Les médicaments génériques » par Fred et Jamy

Public concerné : classes de 5^{ème}

Résumé : Avec Fred et Jamy, partez à la découverte des médicaments génériques. Suivez une enquête passionnante au cœur de la conception et de la fabrication des médicaments génériques qui permettent de faire réaliser chaque année d'importantes économies à l'assurance maladie.

Durée : 20 minutes

Réalisation : DVD réalisé par Franck Chaudemanche, les laboratoires Biogaran et le SCEREN, CRDP de l'académie de Versailles en 2007.

Cédérom interactif

« Comprendre la Sécurité sociale »

Produit d'une collaboration entre un enseignant-chercheur de l'université de Nantes et le Réseau national des ressources en Sciences médico-sociales, ce cédérom présente la Sécurité sociale française tant au niveau de ses origines, de son organisation, de son fonctionnement que de son positionnement dans l'économie nationale et internationale.

Il est conçu pour l'enseignement secondaire en filière médico-sociale.

Il comprend outre une base de données complétée d'un glossaire et d'entrées thématiques, un ensemble de parcours pédagogiques sous forme interactive avec fiches de synthèse associées, et des prolongements en ligne : sites, guides de travaux dirigés pour l'utilisation de la base de données dans un cadre pédagogique. Pour chaque exercice, les notions étudiées sont regroupées dans une fiche de synthèse qui peut être fournie à l'avance à l'enseignant (sur demande).

Réalisation : Elaboration des parcours pédagogiques : Centre de ressources SMS, réseau multimédia : Isabelle Bertrand-Legros, Armelle Gardien, Jocelyne Le Cunff, Nicole Teyssandier. Réalisation des parcours pédagogiques : Frédéric Just, CDDP du Val d'Oise. Edition : CDDP du Val d'Oise.

Directeur de la publication : Pascal Cotentin. ISBN : 2-86637-455-X. ISSN : 1298-034X. Réf. : 7805CR01.

Copyright : CRDP de l'académie de Versailles – CDDP du Val d'Oise, 2006.

Expositions itinérantes

Des expositions itinérantes à destination des établissements scolaires sont proposées en prêt gracieux. Contactez-nous pour plus d'informations.

Les infos pratiques



Pour nous contacter

Musée national de l'Assurance maladie, 10, route de Carbon-Blanc, 33310 Lormont
T. 05.56.06.19.88 - F. 05.56.30.91.81 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
Courriel contact@musee-assurance-maladie.com
Site www.musee-assurance-maladie.com

Accès : consultez la rubrique Informations pratiques de notre site Internet

- **Transports en commun** : tramway ligne A arrêt « Mairie de Lormont »
ou Autobus 7 et 32, arrêt Maison de convalescence

- **Transport en autocar** : Pont d'Aquitaine sortie n°2

Le Musée dispose d'un parking pour autocars.

Place de parking et accès pour les personnes en situation de handicap.

Accueil des groupes et visites conférences

- La réservation est indispensable pour toute visite conférence.

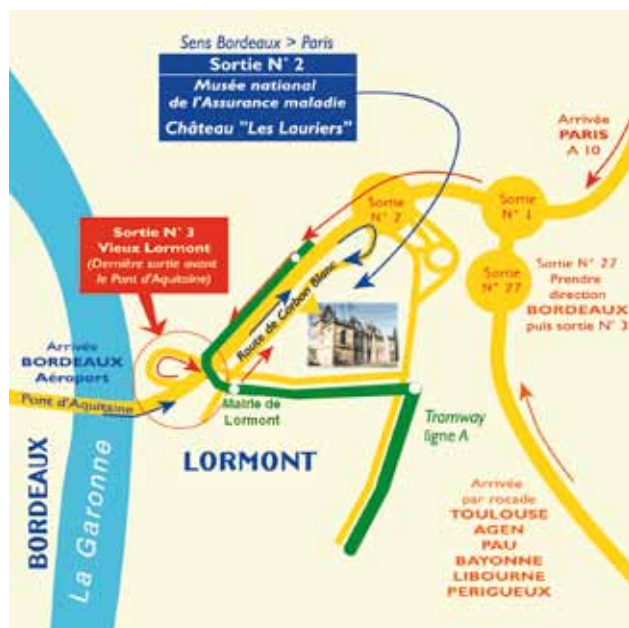
Il est vivement recommandé d'effectuer cette réservation le plus tôt possible.

- Tous nos services sont gratuits.

- Il existe également une possibilité de visite libre, sous la responsabilité de l'enseignant.

La réservation est cependant nécessaire.

- Le musée est équipé d'un ascenseur.



Lexique

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

Une mutuelle, une assurance privée, une institution de prévoyance proposent des assurances complémentaires santé. Elles assurent le remboursement, de tout ou partie, de la part des soins non remboursée par le régime obligatoire d'Assurance Maladie (ticket modérateur, forfait journalier à l'hôpital). Elles peuvent également prendre en charge tout ou partie des dépassements des médecins à honoraires libres, des frais d'optique ou de prothèses dentaires,...

ASSURÉS SOCIAUX

Les assurés sociaux sont toutes les personnes bénéficiant d'une couverture maladie. Ce sont des cotisants, actifs ou retraités et tous les bénéficiaires du régime général qui ne cotisent pas faute de revenus suffisants : certains handicapés, détenus, bénéficiaires du RMI...

AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

Maladies graves et/ou chroniques pour lesquelles l'Assurance Maladie assure une prise en charge à 100% de tous les traitements nécessaires. Une trentaine d'ALD sont répertoriées parmi lesquelles le diabète, l'hypertension artérielle, l'infection à VIH, les cancers ou les maladies génétiques...

AYANT DROIT

Personne qui n'est pas elle-même assurée sociale mais qui, grâce à un lien avec un assuré, peut bénéficier du remboursement des soins ou de frais médicaux.

BÉNÉFICIAIRE

Personne qui a droit aux prestations. Ce sont les assurés et leurs ayants droit.

CONVENTION

Contrat passé entre l'Assurance Maladie et les représentants de chacune des professions de santé exerçant en libéral, les centres de santé et les établissements thermaux.

Ce contrat fixe aussi les obligations de chacune des parties et notamment :

- Le tarif que peut percevoir un soignant (médecin, orthophoniste, etc.) pour ses actes (le tarif opposable) ainsi que les avantages que ce contrat lui apporte comme par exemple sa formation continue ou le financement de près des 2/3 de ses cotisations sociales par l'Assurance Maladie.

- Ce tarif sert de base au calcul du remboursement.

La convention fixe les actions à mener pour améliorer la qualité des soins.

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

C'est un dispositif permettant aux personnes non couvertes par un régime d'Assurance Maladie de bénéficier exactement des mêmes droits que tout assuré social.

CMU COMPLÉMENTAIRE

C'est une Assurance Maladie complémentaire offerte à ceux dont les ressources sont inférieures à un certain niveau de revenu (appelé "plafond"). Cette assurance complémentaire leur permet de porter à 100% la prise en charge de leurs dépenses de soins, sans avoir à avancer d'argent.

DÉLAI DE CARENCE

Ce sont les 3 premiers jours de votre arrêt de travail maladie qui ne sont pas indemnisés par l'Assurance Maladie.

EXONÉRATION DU TICKET MODÉRATEUR

Dans certaines situations (affections graves et/ou chroniques, interventions chirurgicales, accidents du travail, suivi à partir du 6^e mois de grossesse) l'Assurance Maladie couvre la totalité des frais de soins.

FORFAIT JOURNALIER À L'HÔPITAL (OU FORFAIT HOSPITALIER)

C'est la somme due par le patient pour toute hospitalisation de plus de 24H. Cette somme sert à payer les frais d'hébergement et d'entretien.

Certains patients en sont dispensés : par exemple, les personnes hospitalisées à la suite d'un accident du travail ou pour une maladie professionnelle, les femmes au cours des derniers mois de leur grossesse et après l'accouchement.

IMMATRICULATION

C'est le fait d'être reconnu comme assuré. Le numéro national d'identification est délivré par l'INSEE : c'est votre numéro de sécu. Il comporte 15 chiffres indiquant le sexe (1 pour les garçons et 2 pour les filles), l'année et le mois de naissance ainsi que le département et la commune de naissance, le numéro d'INSEE et un chiffre clé.

MÉDICAMENT GÉNÉRIQUE

Médicament fabriqué dans les mêmes normes de qualité que le médicament d'origine. Si sa couleur ou la présentation diffère parfois, il contient exactement les mêmes principes actifs et produit les mêmes effets. Ses propriétés sont exactement les mêmes, mais il est plus économique, c'est autant d'économies réalisées pour rembourser d'autres soins.

PRESTATIONS EN NATURE

Remboursements des frais et soins médicaux.

PRESTATIONS EN ESPÈCES/INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Remboursements versés à l'assuré pour compenser sa perte de salaire en cas d'arrêt de travail.

PROFESSIONNEL DE SANTÉ

Tout soignant, exerçant dans le domaine médical (médecin libéral ou hospitalier, chirurgien-dentiste, sage-femme...) ou para-médical (infirmière, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste...) et tout professionnel participant aux soins (pharmacien, technicien de laboratoire, ambulancier...).

PROFESSIONNEL DE SANTÉ LIBÉRAL

C'est le professionnel de santé qui n'est pas salarié. Il perçoit des honoraires et exerce pour son propre compte en cabinet "de ville", en clinique ou en établissement hospitalier.

RELEVÉ DE REMBOURSEMENT

(APPELÉ AUSSI DÉCOMPTE, RELEVÉ DE PRESTATIONS...)

C'est le document qui vous est adressé par votre Caisse sur lequel apparaissent les montants des remboursements des frais médicaux effectués par la Sécurité Sociale (et par votre mutuelle si elle a signé une convention avec votre Caisse).

TICKET MODÉRATEUR

C'est la part des frais de soins qui reste à la charge de l'assuré (ou de sa complémentaire) et n'est pas couverte par l'Assurance Maladie.

TIERS PAYANT

C'est une facilité de paiement, et donc d'accès aux soins, pour l'assuré. Le patient paie au professionnel de santé la part qui ne lui sera pas remboursée par l'Assurance Maladie. L'Assurance Maladie règle directement au professionnel ou à l'établissement la part qui lui revient.

Par exemple, chez le pharmacien, pour un médicament remboursé à 65%, le patient ne paie que les 35 % non remboursés par l'Assurance Maladie.

En cas de tiers payant coordonné, l'Assurance Maladie paie sa part directement au professionnel de santé, la complémentaire la sienne et l'assuré ne paie rien. C'est la vraie facilité de paiement.

TARIF FORFAITAIRE DE RESPONSABILITÉ

C'est le "tarif de référence" sur la base duquel certains médicaments de marque sont remboursés.

Il est fixé en fonction du prix du générique correspondant (lorsqu'il existe).

Si un assuré préfère un médicament de marque à son générique, il sera remboursé sur la base de ce tarif forfaitaire. La différence de prix restera donc à sa charge.

pardi ! création graphique
impression Cnam des Landes



Musée national
de l'Assurance maladie



l'Assurance
Maladie

GIRONDE



Musée national
de l'Assurance maladie



**l'Assurance
Maladie**

GIRONDE